

Nantes - Les Bourdonnières- 2017

La démarche active au service de la construction de compétences

Définition du mot « compétence »

Une **compétence** est une mobilisation simultanée de:

- **connaissances**
- **capacités**
- **attitudes.**

La construction de compétences est favorisée par la mise en place de **démarches actives, tâches avec prise d'initiative.**

Compétences retenues par l'inspection générale en physique-chimie

- 1. S'approprier**
- 2. Analyser**
- 3. Réaliser**
- 4. Valider**
- 5. Communiquer**
- 6. Être autonome, faire preuve d'initiative**

Exemples d'approche par compétence

- 1- dans les activités expérimentales, dans la perspective de l'ECE
- 2- dans les synthèses de documents
- 3- dans les résolutions de problèmes
- 4- dans les évaluations sommatives

Références :

Bulletins officiels :

- BO programmes 2nde et première S
- BO spécial n°8 du 13 octobre 2011(programme TS)
- BO spécial n°7 du 6 octobre 2011 (Bac S)

Documents EDUSCOL :

- « Former et évaluer par compétences dans le cadre des activités expérimentales »
- Activités expérimentales en physique-chimie : enjeux de formation (Rapport IGEN 2011-111)
- « Résolution de problèmes », juillet 2012
- « Recommandations pour la conception de l'épreuve de physique-chimie du baccalauréat S », IGEN – 15/12/2013
- « Résoudre un problème de physique-chimie dès la seconde » IGEN
Juillet 2014